

Belgium-Jambes: Activity specific environmental auditing services

OJ S 72/2023 12/04/2023

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

National registration number: OTW

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: JAMBES

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Jean-Michel SOORS

E-mail: iam@letec.be

Telephone: +32 81322711

Fax: +32 81322710

Internet address(es):Main address: www.letec.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/798/WV/2023>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Direction Stratégie Opérationnelle, Innovation et Mobilité

National registration number: SOIM

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: JAMBES

NUTS code: BE Belgique / België

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur simon COLLET

E-mail: simon.collet@letec.be**Internet address(es):**Main address: www.letec.be**I.6. Main activity**

Recreation, culture and religion

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Appel à demandes de participation - Mission d'accompagnement et de conseil pour la mise en conformité des activités de l'Opérateur de Transport de Wallonie aux dispositions légales relatives à la promotion de véhicules routiers propres et économes en énergie dans le cadre des marchés publics (loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics)

Reference number: DG/SOIM/2023-04

II.1.2. Main CPV code

90714400 Activity specific environmental auditing services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 750 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Main site or place of performance: RÉGION WALLONNE

II.2.4. Description of the procurement

Mission d'accompagnement et de conseil pour la mise en conformité des activités de l'Opérateur de Transport de Wallonie (ci-après dénommé OTW) à la transposition en droit belge de la Directive 2019/1161 du 20 juin 2019 relative à la promotion de véhicules de transport routier propres et économes en énergie.

Cette mission d'expertise sera confiée à un bureau de conseil externe qui devra permettre à l'OTW d'approfondir ses connaissances en la matière ainsi que de développer des outils d'aide à la décision qui lui permettront de planifier au mieux l'implémentation de sa stratégie.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

36 mois avec 2 reconductions tacites d'une durée de 12 mois chacune

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

* Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle.

Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure.

Par législation sociale, sont entendus les textes suivants :

- la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes.

- loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

* Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

1. Motifs d'exclusion

a) Motifs d'exclusion obligatoire (art. 67 de la loi du 17 juin 2016, art. 67 de l'AR du 18 juin 2017 relatif aux marchés publics dans les secteurs classiques et de l'art. 61 §1 de l'AR du 18 avril 2017)

Sauf s'ils démontrent avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer leur fiabilité, conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, seuls les soumissionnaires ne tombant pas dans un des motifs d'exclusion visés à l'article 61 §1 de l'AR du 18 avril 2017 peuvent avoir accès au présent marché.

A cette fin, le candidat ou le soumissionnaire fournit un extrait du casier judiciaire de sa société/ de la personne physique qui répond au marché, datant de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de remise des offres, attestant de l'absence de condamnation du soumissionnaire pour un des délits suivants :

- participation à une organisation criminelle ;
- corruption ;
- fraude ;
- infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ;
- blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ;
- travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;
- occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Néant

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Néant

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Le candidat devra démontrer son niveau d'expertise en lien avec l'objet de l'accord-cadre.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Pour être sélectionné, le candidat devra présenter une liste de minimum 2 références dans les trois dernières années dans une mission d'accompagnement réalisée dans le cadre d'une stratégie de décarbonation des transports. (voir point I.1 et partie III du CSC)

Le montant des missions présentées devra être de minimum 100.000 euros HTVA/référence.

Le candidat transmet pour chaque référence les coordonnées complètes du client (adresse, téléphone, mail).

Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de prendre des informations auprès des clients afin de vérifier la bonne exécution de ces missions.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 08/05/2023 Local time: 11:00

IV.2.3.

Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 26/05/2023

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in months: 3 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Les candidatures et offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 33

Town: BRUXELLES

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

Internet address: www.raadvst-consetat.be/?lang=fr

VI.5. Date of dispatch of this notice

07/04/2023